



UNE SEMAINE EN HAÏTI

L'hebdomadaire du Collectif Haïti de France

Une rédaction d'Alterpresse ... avec le soutien de la Fokal

N°1466

2 novembre 2020

- **Justice : Malgré des soupçons de corruption à son encontre, Jovenel Moïse appelle à la combattre « avec la plus grande rigueur »**
- **La direction politique de l'opposition dément des pourparlers avec le régime politique au pouvoir**
- **Criminalité : Les gangs armés revendiquent ouvertement les actes de kidnapping**

>> Justice : Malgré des soupçons de corruption à son encontre, Jovenel Moïse appelle à la combattre « avec la plus grande rigueur »

Lors d'un symposium, le 27 octobre, Jovenel Moïse exhorte les fonctionnaires de l'État à faire appliquer la loi pour toutes et pour tous, « pour les riches et les pauvres, les citadins et les ruraux » alors que la Cour supérieure des comptes et du contentieux administratif l'a épinglé pour avoir utilisé « des stratagèmes de détournements de fonds », avec son entreprise « Agritrans », dans la gestion de fonds publics du programme PetroCaribe. Il déclare avoir orienté beaucoup de ses actions dans le sens d'un renforcement de la lutte contre la corruption, à travers des institutions de contrôle à caractère répressif, et celles qui interviennent dans la chaîne de contrôle des dépenses publiques. Or, en mai 2017, sa décision de remplacer le directeur général de l'Unité centrale de renseignements financiers (Ucraf), Me. Sonel Jean-François, à l'origine d'un rapport d'enquête le mettant en cause dans une affaire de blanchiment d'argent de 2007 à 2013, a été qualifiée d'« arbitraire, illégale et autoritaire ». En août 2019, diverses organisations de droits humains ont demandé à l'Office national d'identification (ONI), de sursoir à l'enregistrement et à la distribution d'une nouvelle Carte d'identification nationale unique. Ces organisations

ont conseillé à la Cour des comptes de se saisir du dossier, conformément à la loi du 4 mai 2016, en raison des soupçons de corruption entourant tout le processus. Une résolution a été adoptée par le gouvernement haïtien le 30 avril 2017, sans un avis préalable de la Cour pour attribuer le contrat d'émission d'une nouvelle carte d'identification nationale à une compagnie allemande, Dermalog. Le 2 juin 2020, l'Organisation des citoyens pour une nouvelle Haïti (OCNH) a annoncé avoir porté plainte contre le Ministère de la justice et de la sécurité publique, le Ministère de l'économie et des finances et l'Office national d'Identification, dans le cadre de ce dossier. Le 14 octobre, plus de 3 mois après, l'OCNH a demandé au doyen du tribunal civil de Port-au-Prince, Me. Bernard Sainvil, de lui fournir des informations sur l'état d'avancement du dossier, relatif à la plainte déposée pour « corruption, association de malfaiteurs, faux et usage de faux » contre les signataires et commanditaires du contrat de Dermalog. Ce contrat, en violation de la loi sur la passation de marchés, constitue un vaste scandale de corruption, relève l'OCNH. Dans une note de protestation, l'Office appelle à la désobéissance civile, face à l'imposition de la carte Dermalog dans le pays, par le régime au pouvoir.

>> Haïti : La direction politique de l'opposition dément des pourparlers avec le régime politique au pouvoir

En affirmant négocier depuis trois mois un projet d'accord avec l'opposition, Jovenel Moïse cherche à induire la population en erreur. La Direction politique de l'opposition dite démocratique (Dirpod), souligne qu'il l'avait déjà fait avec la représentante des États-Unis d'Amérique auprès des Nations Unies. « Aucune négociation, autour d'un quelconque accord, n'est actuellement en discussion avec la présidence. Aucun parti membre de la Dirpod n'a été contacté, ni n'a pris part à aucune rencontre avec Jovenel Moïse ». Dans une adresse à la nation, le 23 octobre, le président « n'a pas pris toute la mesure de la gravité de la crise politique, dans laquelle sa gouvernance catastrophique a plongé notre pays », déplore l'opposition politique. Contre l'avis d'une bonne partie de la population, Jovenel Moïse souhaiterait doter le pays d'une nouvelle Constitution, avant l'organisation de prochaines élections. Elles auront lieu, avec ou sans nouvelle Constitution, a-t-il tenté de rectifier moins de 24 heures après, en marge d'une visite d'un chantier de réseau électrique. « Affirmer qu'il entend voir sa nouvelle Constitution, avant la tenue des élections, pour se rétracter ensuite le lendemain, constitue une preuve supplémentaire du peu de confiance, que l'on peut accorder à la parole de ce président », critique la Dirpod. Elle exhorte Jovenel Moïse à mettre un terme aux kidnappings et à poursuivre les dilapidateurs des fonds PetroCaribe de l'aide vénézuélienne à Haïti ainsi que les assassins des massacres à La Saline, au Bel-Air, à Carrefour Feuilles, du Bâtonnier Monferrier Dorval, de l'étudiant Gregory Saint Hilaire, Elias Eric Diogène dit Ricot, entre autres. Elle appelle aussi à un « dialogue sérieux, sans faux semblant et sans exclusion, entre celles et ceux, qui veulent réellement un retour au fonctionnement normal des institutions ». Des milliers de personnes ont gagné les rues, le 17 octobre 2020 (214^e anniversaire de l'assassinat de Jean-Jacques Dessalines, l'un des pères fondateurs de la nation haïtienne), dans le pays, pour exiger la démission de Jovenel Moïse.

>> Criminalité : Les gangs armés revendiquent ouvertement les actes de kidnapping

Sans état d'âme, les gangs armés n'ont aucun scrupule à revendiquer les actes d'enlèvements et de séquestration, ces dernières semaines. Ils déclarent commettre leurs basses œuvres, du fait de n'avoir reçu aucune somme d'argent depuis juillet 2020, de la part des officiels du gouvernement. Aucune voix gouvernementale, ni de la police nationale, n'est venue apporter des éclaircissements sur ces assertions. Toujours est-il que des véhicules officiels sont régulièrement vus en train de se rendre dans les fiefs des gangs armés. La police nationale d'Haïti semble être totalement passive face aux gangs armés, qui continuent de rançonner la population. Des sommes considérables sont versées aux ravisseurs pour obtenir la libération de parents ou de proches. Même des policiers ont été enlevés. La mère d'un policier national, enlevé puis libéré quelques jours plus tard, est tombée en syncope après avoir appris le kidnapping de son fils. Les conséquences de la multiplication de ces actes de kidnapping sur les familles sont difficilement mesurables. Quoi qu'il en soit, le 23 octobre, des manifestants ont parcouru les rues de Carrefour (sud de la capitale) pour dénoncer les actes de kidnapping dans le pays, notamment dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince. Ils ont réclamé la libération de l'entrepreneur Wolf Hall, dit Wolfy, enlevé par des bandits armés, le 20 octobre, à Port-au-Prince, puis libéré dans la nuit du dimanche 25 octobre. Les protestataires avaient dressé des barricades de pneus enflammés, bloquant plusieurs rues à Carrefour. Plus de vingt-quatre heures après leur enlèvement, l'ancien attaquant de l'équipe nationale de football, Johnny Descollines et ses amis, tous enlevés simultanément, dans la soirée du mercredi 21 octobre, à Delmas 33, ont été libérés, vers 1h du matin, le vendredi 23 octobre. Tout en encourageant la population à s'élever contre la recrudescence de ces actes criminels, le Réseau national de défense des droits humains (RNDDH) exprime son inquiétude face à la multiplication des actes de criminalité qui gagnent en ampleur dans le pays, en particulier dans la zone métropolitaine de Port-au-Prince Cette situation dramatique serait le résultat de la distribution d'armes à feu par des autorités à des chefs de gangs, dénonce le Réseau.